



Changement de poste - technicien vers commercial

Par **Fabrice Mandon**, le **13/02/2017** à **23:29**

Bonjour,

J'ai changé de poste depuis octobre dernier passant de technicien méthodes à commercial. J'ai également une formation en alternance en cours dans le cadre de ce changement puisque j'avais, à l'origine, une formation uniquement pour mon 1er poste. Aucune modification de contrat ni de salaire n'a été effectué. Quels sont donc mes droits sur ce sujet ? N'hésitez pas à poser vos questions si besoin.
Merci d'avance.

Par **P.M.**, le **14/02/2017** à **13:46**

Bonjour,

Il s'agit d'une modification essentielle du contrat de travail qui nécessite un avenant, vous pouvez donc la refuser...
D'autre part s'il s'agit d'une période de professionnalisation puisque vous parlez de formation en alternance, cela nécessitait tout autant un avenant...